

SAINTE AGATHE DES MONTS

Ville de services située au cœur des Laurentides, entre Mont-Tremblant et Saint-Sauveur, la ville de Sainte-Agathe-des-Monts est à la recherche d'un(e) électricien(ne) au service du génie et des infrastructures. La Ville offre un environnement de travail dynamique, proche des citoyens et compte sur des employés engagés à contribuer au développement de leur communauté.

ÉLECTRICIEN

Service du génie et des infrastructures

Personne salariée qui s'occupe de l'installation et de l'entretien des différentes composantes électriques des infrastructures municipales. Elle veille au bon fonctionnement des différents circuits électriques et autres dispositifs faisant partie du système électrique de la ville, et procède à toute amélioration si nécessaire.



STATUT D'ENGAGEMENT

Poste permanent à temps plein

LIEU DE TRAVAIL

Garage municipal

HORAIRE DE TRAVAIL

Du lundi au jeudi de 7h00 à 16h15 et le vendredi de 7h00 à 12h00 – poste à 40h/semaine

CLASSE SALARIALE

F (34,75 à 38,60 \$/ heure)



Banques de maladies et de vacances avantageuses



Assurances collectives et programme d'aide aux employés



Régime de retraite



Activités de reconnaissance

PRINCIPALES RESPONSABILITÉS

- Assume des travaux d'électricité sur tout le territoire de la Ville conformément aux règles du métier ;
- Peut être appelé à conseiller en électricité, évaluer les besoins et préparer des estimations de coûts en électricité des nouveaux projets en y indiquant les renseignements techniques ;
- Peut être appelée à planifier, créer et assurer l'installation électrique conforme répondant aux besoins des différents services ;
- Pose, entretient et répare le système de filerie, les canalisations, les appareillages électriques et les installations appropriées aux différents besoins des bâtiments ;
- Monte les panneaux de distribution et de contrôle, pose des conduits en surface ou dans les murs, planchers, plafonds, ou sous terre, passe les fils et fait les raccordements nécessaires ;
- Analyse, localise et effectue un diagnostic des troubles affectant les systèmes de transmission et de distribution de l'électricité et de l'éclairage. Détermine les causes en se servant d'instruments à cet effet et exécute les réparations nécessaires ;
- Inspecte, ajuste, modifie et répare divers équipements auxiliaires tels que : régulateur de voltage, compresseurs, compteurs, redresseurs, panneaux de services auxiliaires, etc. ;
- S'assure de la conformité de toute installation d'équipement électrique en tenant compte de l'espace disponible, des facilités de raccordement, des codes, normes, exigences CNESST dans le domaine des travaux en électricité de la planification, des installations futures et conditions de marche de la machinerie ;
- Participe à la planification, le suivi et la réalisation du plan d'entretien préventif des installations électriques de la Ville ;
- Complète et documente l'historique des travaux, des installations dans chacun des établissements ;
- Lit, interprète, corrige et exécute des plans, schémas, croquis ainsi que remplit des rapports de travail et d'inspection ;

PRINCIPALES RESPONSABILITÉS (SUITE)

- Maintient en état de propreté son lieu de travail et s'assure du bon état du véhicule, de la machinerie, de l'équipement, du matériel et de l'outillage qui lui sont confiés ;
- Opère tout véhicule léger et nacelle et veille à leur inspection régulière ;
- Effectue la ronde de sécurité avant départ de son véhicule ou équipement utilisé dans le cadre de son travail afin de s'assurer de son bon fonctionnement. Apporte les correctifs s'il y a lieu ;
- Rapporte toute défectuosité majeure à son supérieur ou complète le rapport pour les défectuosités mineures ;
- Voit au maintien de l'inventaire des matériaux et équipements pour ses besoins, prépare la liste du matériel nécessaire, évalue les besoins, effectue les recherches, procède à la préparation de la commande d'achat avec le fournisseur sélectionné en fonction de la politique d'achat de la Ville ;
- Exécute tout autre tâche connexe à son travail.

Les tâches mentionnées reflètent les responsabilités caractéristiques de l'emploi au poste identifié et ne doivent pas être considérées comme une énumération exhaustive de toutes les exigences occupationnelles inhérentes. La présente description d'emploi n'est pas limitative en ce sens qu'elle ne peut empêcher la direction d'attribuer toute autre tâche ou travail relié à la fonction auquel la personne salariée est affectée.

POUR POSTULER

Les personnes intéressées par ce défi sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae avant le 5 février 2025 , à 16 heures par courriel au : emploi@vsadm.ca

Nous remercions tous les candidats pour leur intérêt. Nous communiquerons uniquement avec les candidats retenus.

Pour visualiser nos offres d'emploi et pour vous inscrire à notre portail carrières, consultez le vsadm.ca

Veuillez noter que le masculin est utilisé dans le but d'alléger le texte.

QUALIFICATIONS

- DEP en électricité et détenir une carte de compagnon en électricité
- Posséder une expérience pertinente d'au moins trois (3) années
- Bonne connaissance du code de l'électricité, les différentes normes et lois en matière de santé et sécurité
- Permis de conduire classe 3
- Certificat ASP
- Formation nacelle (atout)



HABILETÉS

- Bonne condition physique : capacité de pousser, tirer et soulever des charges
- Bon sens de l'organisation et débrouillardise
- Capacité à travailler sous pression
- Bonne dextérité manuelle
- Bon jugement et esprit pratique
- Sens élevé des responsabilités
- Autonomie et éthique professionnelle
- Capacité de travailler en équipe
- Habileté à lire des plans ou des schémas et à interpréter des symboles et la terminologie utilisée en électricité ;